

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ATER

L'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse recrute chaque année des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche.

Les candidats pourront consulter les postes disponibles dès l'ouverture de la campagne sur le site GALAXIE, application ALTAIR.

Qu'est-ce qu'être ATER :

Être attaché temporaire d'enseignement et de recherche permet de préparer une thèse ou de se présenter au concours de recrutement de l'enseignement supérieur tout en enseignant, en qualité d'agent contractuel.

Les conditions de recrutement :

Vous souhaitez devenir ATER, pour savoir si votre situation le permet, veuillez consulter le site du ministère à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid1217/les-attaches-temporaires.html>

Comment candidater :

Veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Vous déclarez votre candidature dans l'espace dénommé ALTAIR de l'application ministérielle GALAXIE : <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>
2. Vous éditez votre dossier de candidature à l'issue de cette déclaration (annexe 1 et 2). Un récapitulatif des pièces justificatives à fournir au regard de votre situation est joint (annexe 3).
3. Vous complétez et signez votre dossier de candidature.
4. Vous transmettez votre dossier de candidature par mail à l'adresse : rh.ecole@tse-fr.eu
Votre dossier de candidatures doit comporter deux dossiers numériques (fichier administratif et fichier pédagogique) doivent être déposés exclusivement au **format PDF**.
 - Le premier dossier doit comprendre votre **demande de candidature** (annexe 1) ainsi que les **pièces justificatives administratives demandées (annexe 2, 3, 4, 5)**, regroupées en un seul fichier.
 - Le deuxième dossier doit comprendre **votre curriculum vitae et lettre de motivation** (si besoin), regroupés en un seul fichier.

Les candidats doivent établir un dossier pour chaque appel d'offre auquel ils souhaitent postuler.

RENOUVELLEMENT : les ATER, actuellement en fonction, souhaitant renouveler leur contrat, doivent **obligatoirement constituer un nouveau dossier de candidature.**

ATTENTION :

- Tout dossier **transmis sans déclaration préalable de candidature sur GALAXIE**, via ALTAIR, sera **déclaré irrecevable**, ainsi que les **dossiers incomplets** ou ceux **transmis sans pièces justificatives**.
- Aucun dossier papier ne sera accepté.
- Aucune pièce supplémentaire ne sera acceptée après la date limite de dépôt des candidatures.